	Personnes autorisées (agents d'encadrement)	ATEX 2
	ATEX 2	1/2

DUREE

2 journées - 14 heures.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Identifier ses responsabilités et son rôle d'encadrement
- Analyser les risques liés aux interventions sur du matériel en zone ATEX
- Définir les moyens et conditions d'intervention du personnel niveau 1

PUBLIC CONCERNE

- Tout agent d'encadrement (chef de chantier, coordinateur de travaux, chef de projet, agent de maîtrise, chargé de travaux), désigné par le chef d'entreprise et appelé à effectuer ses missions (installation, dépannage, maintenance, etc....) dans un secteur classé « zone à risque d'explosion ».
- Personnel devant être habilité ATEX Niveau 2 par le chef d'entreprise.

EFFECTIF

Minimum : 2 Maximum : 12

PRE-REQUIS

- Etre majeur.
- Maîtriser la langue française.


PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de discussions étayées par :

- des projections de films,
- des exercices d'étude de cas,
- le partage d'expérience.

Un livret regroupant les exposés est remis aux stagiaires.

Animation par un formateur agréé ATEX.

	Personnes autorisées (agents d'encadrement)	ATEX 2
	ATEX 2	2/2

PROGRAMME

- Généralités :
 - Référentiels.
 - Explosion.
 - Grandeurs physiques déterminantes (LIE, LSI, EMI, etc...).
- Les zones ATEX :
 - Définitions.
 - Risques.
 - Signalisation.
- Les règles et consignes relatives à l'exécution d'activités dans les zones ATEX :
 - Exigences générales.
 - Obligations et responsabilités du personnel encadrant.
 - Analyse des risques.
 - Les documents de travaux.
- Déroulement et conditions d'une intervention en zone ATEX
 - Travaux non-électriques.
 - Travaux et intervention d'ordre électrique.
- Evaluation des connaissances et du savoir-faire de chaque stagiaire.

METHODE D'EVALUATION

Contrôle des connaissances par le biais d'un questionnaire écrit.

VALIDATION

Remise d'un certificat de stage et d'un titre d'habilitation ATEX niveau 2 valable 3 ans, sous réserve de réussite au contrôle de connaissances.